

Conception : GRENOBLE École de Management

**HISTOIRE, GÉOGRAPHIE et GÉOPOLITIQUE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

Option Scientifique

Vendredi 13 mai 2022, de 8 h. à 12 h.

Sujet : *Une gouvernance mondiale de plus en plus efficace ?*

Quelques indications pour bien le traiter :

Vos principales sources d'inspiration seront :

- 1) les *connaissances* acquises lors de la préparation à l'épreuve ;
- 2) les *pistes* de réflexion indiquées dans le paragraphe qui suit ;
- 3) l'ensemble des *documents proposés* pour aider à répondre à la question posée.
 - a. Sans forcément les commenter un par un ni dans l'ordre où ils sont présentés, il convient de s'en servir vraiment pour étayer son propos, donc de s'y référer.
 - b. *Il ne suffit pas de les citer* (en se référant au n° de chaque document commenté).
 - c. Se dispenser de dire pourquoi un document sert le raisonnement que l'on a choisi d'adopter affecterait de façon significative la note obtenue.

Pistes de réflexion :

(Ceci n'est en aucun cas une indication de plan)

Penser aux défis que toute forme d'ordre mondial doit affronter et aux outils dont se sont doté depuis le début du 20^{ème} siècle les Etats et les organisations internationales pour les surmonter.

Réfléchir au contenu et au périmètre de la gouvernance.

Documents à l'appui :

Indicateurs chiffrés, carte(s), chronologie, texte(s), illustration.

N.B. :

Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages.

Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.

Les documents d'accompagnement ci-joints sont essentiellement là pour aider le candidat dans sa réflexion sur le sujet posé.

Aucun document n'est autorisé. L'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

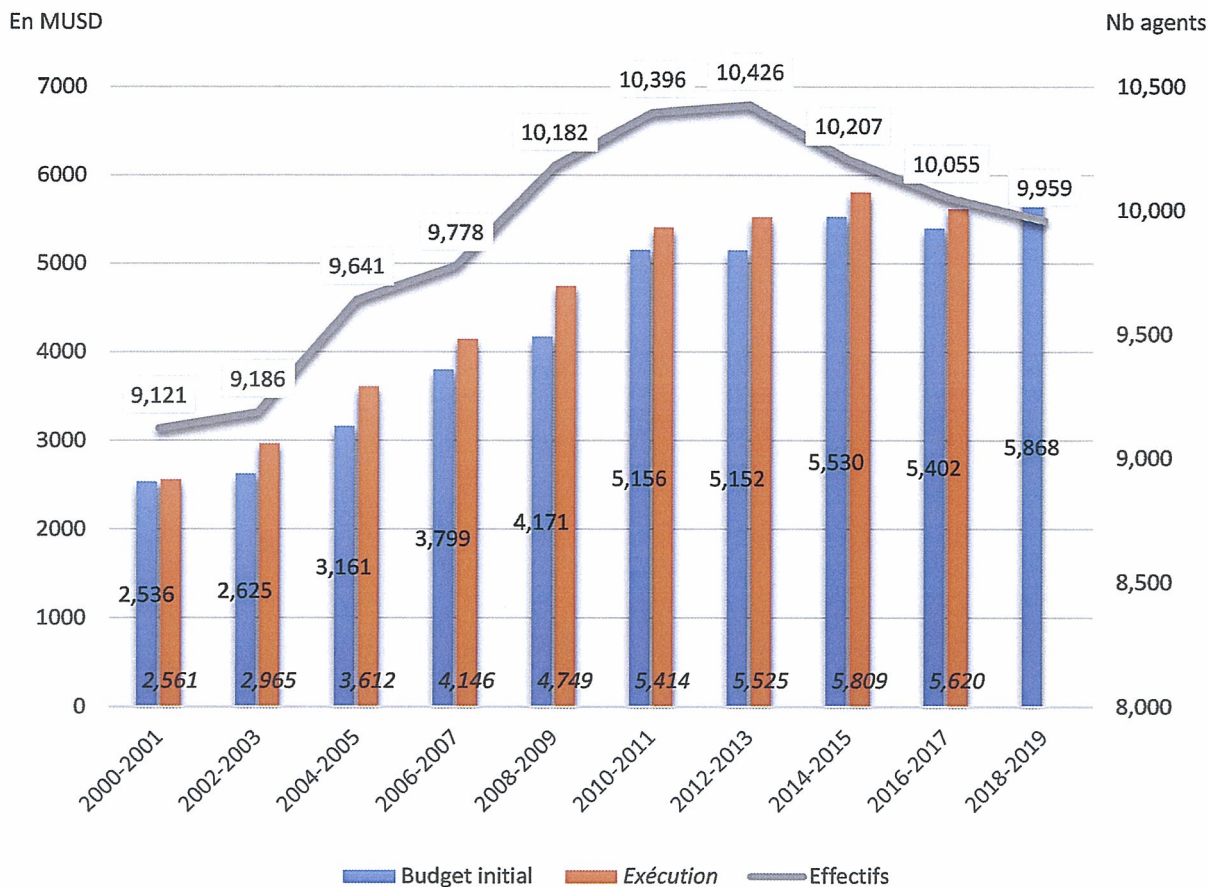
Si au cours de l'épreuve un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il la signalera sur sa copie et poursuivra en expliquant les raisons des initiatives qu'il sera amené à prendre.

Tournez la page S.V.P.

Indicateurs chiffrés

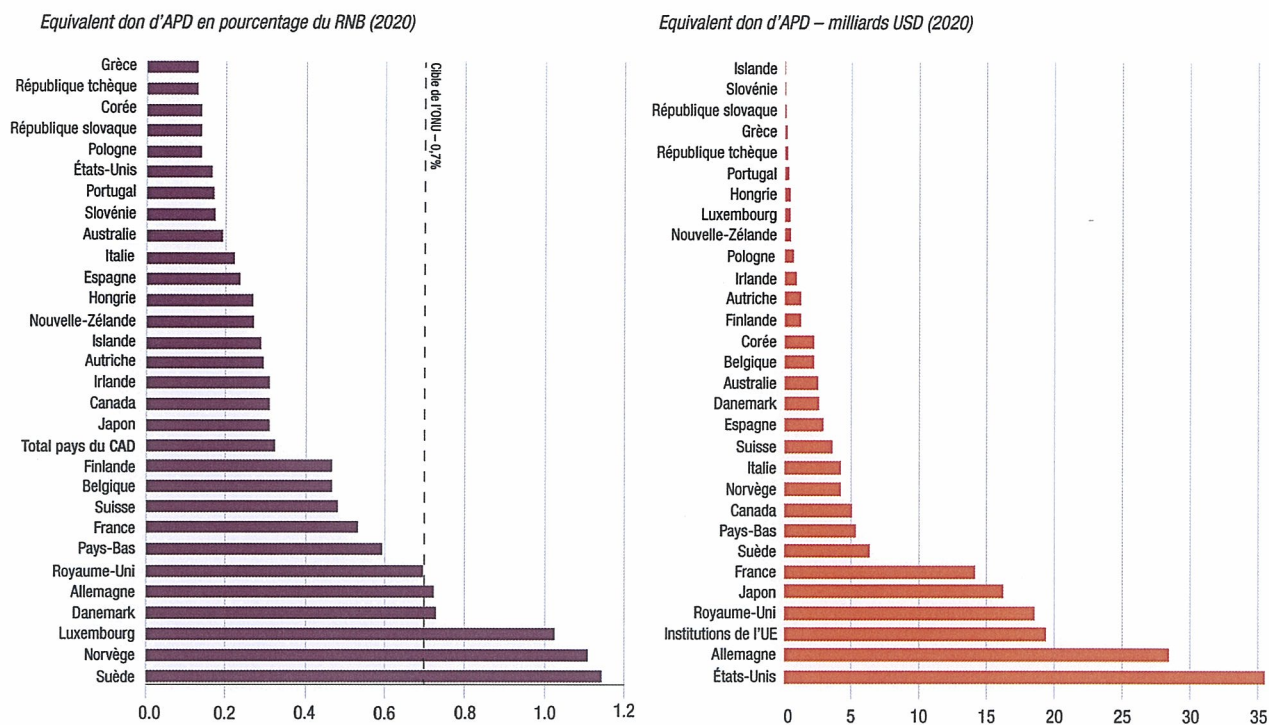
Document n°1. Evolution du budget de l'ONU

Évolution du budget ordinaire depuis 2000



Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/RP-DP/817/chiffres-clefs-des-finances-de-l-onu>

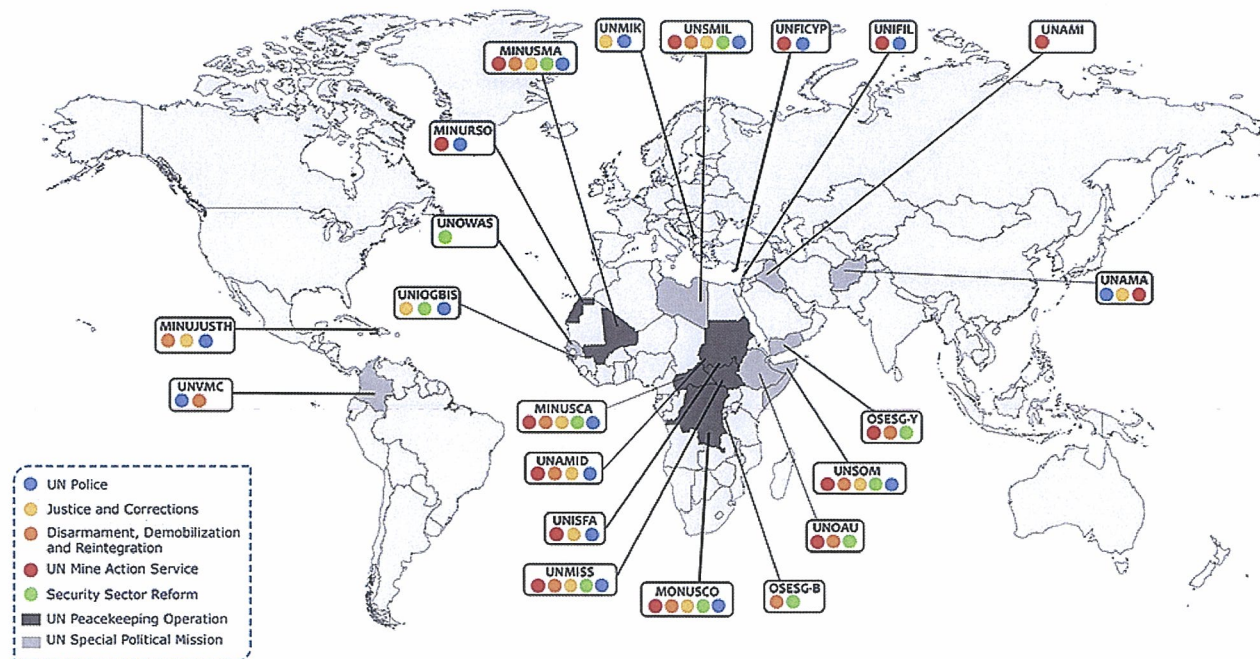
Document n° 2. L'aide publique au développement en % du revenu national brut (à gauche) et en valeur absolue (à droite)



Source : <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm>

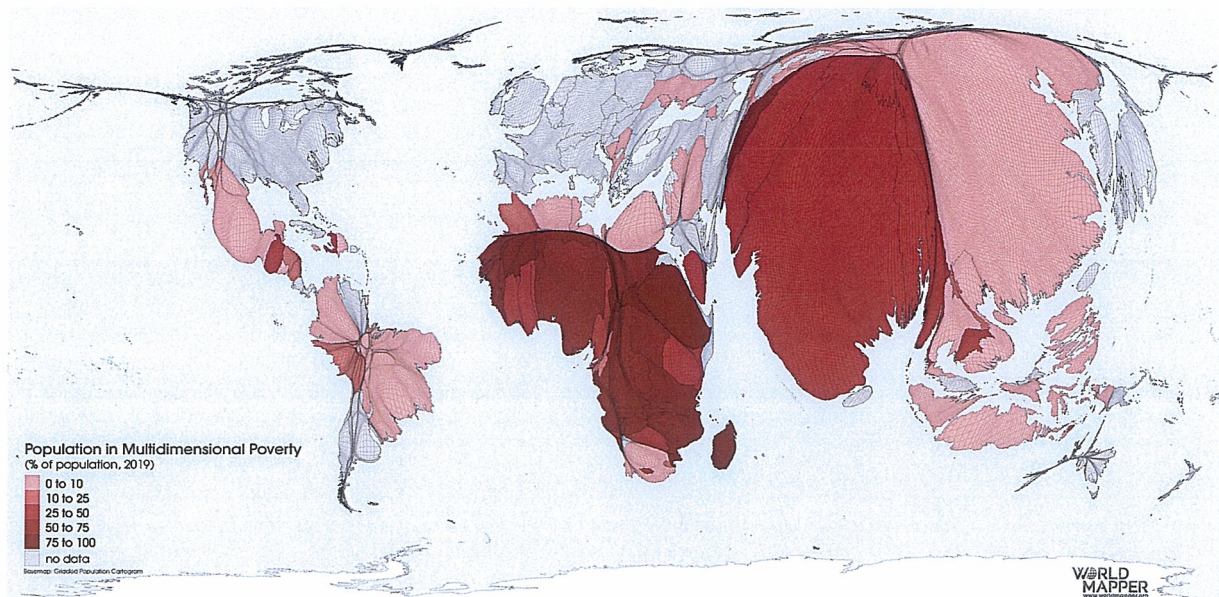
Cartes

Document n°3. Toutes les opérations de l'ONU contribuant au maintien de la paix, mais aussi à la sécurité et à la médiation en 2019



Source : <https://peacekeeping.un.org/fr/print/file/updated-orolsi-mapjpg>

Document n°4. *La pauvreté dans le monde en 2019* (calcul sur dix indicateurs, le cartogramme est déformé pour mieux visualiser l'impact de la pauvreté sur chaque pays indépendamment de sa taille réelle)



Source : <https://worldmapper.org/maps/grid-poverty-mpi-population-2019/>

Chronologie

Document n°5. *Du G5 au G 20*

1975 – 1er G7 (Rambouillet) comprenant le G5 plus le Canada et l'Italie.
 1986 – le G7 succède au G5 comme lieu de coordination des politiques économiques.
 1987 – (Paris) Accord du Louvre sur la stabilisation des taux de change.
 1994 – (Naples) Première participation de la Russie à une réunion du G7.
 1998 – (Birmingham) La Russie est admise au G8.
 1999 – (Cologne) La création du G 20 amorcée en juin est officialisée lors de la réunion des ministres des Finances du G7 en septembre.
 2009 – (Pittsburg) Le G20 donne désormais la priorité à la coordination des politiques macroéconomiques et les divergences de priorités entre les pays avancés et les économies émergentes.
 2019 – (5 avril) Déclaration des ministres des Affaires étrangères du G7 sur la situation dans l'ouest de la Libye
 2019 – (6 avril) Déclaration de Dinard sur les femmes, la paix et la sécurité. Déclaration de Dinard sur le partenariat pour une stratégie globale et durable de lutte contre les trafics illicites dans la région du sahel.
 Déclaration de Dinard sur l'initiative pour des normes dans le cyberspace
 2021 – (13 juin) Déclaration de Carbis Bay sur la redistribution d'un milliard de doses de vaccins anti-Covid d'ici la fin 2022 pour combler le retard d'immunisation dans les pays pauvres et favoriser une reprise plus égalitaire.

Sources : texte adapté de : Allegret, J., Le Merrer, P. & Ünal, D. (2020). 5. Une gouvernance globale en voie de fragmentation. Dans J. Allegret, P. Le Merrer & D. Ünal (Dir), *Économie de la mondialisation: Une reconfiguration en marche* (pp. 205-258). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. Egalement : https://www.international.gc.ca/world-monde/international_relations-relations_internationales/g7/index.aspx?lang=fra

Extraits de deux articles portant sur la question

Document n° 6. Extrait de Jean-Michel Guieu et Stanislas Jeannesson, « L'expérience de Genève » (1920-1946), *Monde(s)*, 2021/1 N° 19, pages 9 à 29. (Les notes sont omises)

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la création de la Société des nations a entretenu l'espoir... d'édifier un « internationalisme constructeur et juridique, par-là réellement efficace et pacificateur »... La Conférence de la paix, qui rassemble à Paris, à partir du 18 janvier 1919, 27 États, auxquels s'ajoutent l'Inde et les quatre dominions britanniques, et de façon épisodique d'autres délégations venues plaider leur cause (Arméniens, Syriens, Libanais, etc.), se situe dans la tradition des grands congrès diplomatiques du XIXe siècle – rappelons qu'à l'origine, il était prévu que les États vaincus participent, dans un second temps, aux négociations. Une des contradictions originelles de la SDN, et peut-être sa principale faiblesse, réside précisément dans l'insertion des 26 articles de son Pacte fondateur au sein de traités négociés et conclus dans une logique de puissance...

Peut-on pour autant considérer Genève comme l'épicentre d'un monde en voie de globalisation ? ... Faut-il parler de mondialisation ou plutôt d'eupéanisation de ces pratiques et quel rôle exact la SDN a-t-elle joué dans le processus ? ... Si le nombre de nationalités représentées au sein du Secrétariat s'accroît au fil des années – 15 en 1920, 38 en 1930 et 43 en 1938 – la part des Européens reste prépondérante : ils sont 87,5 % en 1920 et encore 83 % en 1930, et occupent tous les postes les plus importants. Au-delà des chiffres, ce sont tout à la fois les pratiques et les langues de travail, les codes vestimentaires et protocolaires, les logiques de fonctionnement interne et la conception même des notions fondamentales qui constituent le socle idéologique de la SDN, qui sont « européens » et auxquels doivent peu ou prou se plier les représentants non européens présents à Genève... Les concepteurs de l'ONU prendront bien soin de se démarquer de la SDN, qui n'est pas une seule fois mentionnée dans la charte de San Francisco (26 juin 1945) : il n'était pas question de se référer à une organisation qui avait failli, qui symbolisait aux yeux de Roosevelt la faiblesse des démocraties face aux dictatures, et qui, pour les Soviétiques, avait commis la faute d'exclure l'URSS en 1939. Il n'y a aucune continuité institutionnelle entre les deux organisations, et la SDN se dissout en avril 1946, dix mois après la création des Nations Unies.

Document n°7. Extrait de Alain Dejammet, « L'ONU, un acteur encore indispensable », *Études*, 2020/10 Octobre, pages 19 à 27

Vers les années 1970, un nouvel ordre politique, assurant la configuration binaire de l'après-guerre, paraissait donc s'esquisser aux Nations unies, donnant crédit aux travaux de l'Organisation... Les dirigeants du Sud, tenus à l'écart des controverses stratégiques entre l'Occident et l'URSS, crurent pouvoir compléter cette évolution politique par une mutation économique d'égale ampleur : l'instauration d'un « nouvel ordre économique international » d'inspiration dirigiste. Ce fut un échec. L'ONU, *via* son instrument, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), avait élaboré un système de régulation des cours des matières premières. Les économies de marché regimbèrent. Elles suscitèrent la mise sur pied d'instances de concertation, à format restreint, jugées plus sérieuses et plus responsables: G7, G20. L'ONU et ses instances – CNUCED, Conseil économique et social – perdirent toute autorité.

Discrète désormais sur le plan économique, depuis les années 1980, l'ONU a gardé vigueur sur d'autres terrains essentiels de la vie de la société. Elle accompagne très lentement, compte tenu des sensibilités, l'évolution des mœurs par la convocation espacée et prudente de conférences sur les droits de l'homme, la condition de la femme, la population. Elle est plus directive dans le strict domaine du droit quoiqu'elle laisse aux experts réunis ailleurs qu'à New York la maîtrise des négociations sur la refonte du droit de la mer ou la création d'une Cour pénale internationale (CPI). Mais le vrai grand sujet de société dont les Nations unies ont su à temps se saisir et où elles ont suscité des progrès majeurs est celui de la protection de l'environnement. L'ONU fut à l'origine du mouvement, dès 1972. Depuis lors, le relais est pris par des conférences successives où s'arme, comme à Paris pour la COP 21, le poids du pays hôte, mais le rôle d'initiateur et d'aiguillon de l'Assemblée générale demeure. L'ordre du jour de celle-ci paraît être pour longtemps le « développement durable ».

Au total, et alors même que les péripéties des conférences tendent à quelque peu occulter les débats surannés tenus à New York par 193 pays, force est d'observer qu'en matière d'évolution de notre société, l'ONU a été et reste un acteur lent, précautionneux, mais influent. Raison de plus pour souhaiter que les responsables des enceintes plus restreintes et opérationnelles que sont le G7, le G20 ou d'autres conférences des parties gardent le contact avec les instances onusiennes et que des séances d'information et d'échange de conclusions soient – ce qui n'est pas toujours le cas – régulièrement prévues avec la CNUCED et le Conseil économique et social.

Document n°8. Extrait du site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, France Diplomatie, 12/10/2018 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/actualites-et-evenements/presidence-francaise-du-g7-2019/le-g7-membres-role-fonctionnement/>

Qu'est-ce que le G7 ?

Le groupe des sept (G7) est un **groupe informel de sept pays** dont les chefs d'État et de gouvernement se réunissent lors d'un sommet annuel. Il n'a **ni existence juridique, ni secrétariat permanent, ni membre de droit**. C'est la présidence, assurée par un des sept pays et tournante chaque année, qui fournit les moyens nécessaires aux travaux du groupe. L'Union européenne y est représentée par le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne.

Pourquoi le G7 a-t-il été créé ?

Le G7 a été créé à l'**initiative de la France** dans le contexte de la crise qui a suivi le **premier choc pétrolier**. Conçu comme un cadre de dialogue informel entre les plus grandes puissances économiques, son objectif était tout d'abord d'être une **enceinte de coordination des politiques économiques et financières**, affranchie d'un protocole spécifique. Au fil des ans, le G7 a contribué, par sa dimension multilatérale, à mettre en place un cadre collectif pour une **meilleure régulation de la mondialisation**.

Quels problèmes le G7 aborde-t-il ?

En plus des sujets économiques, qui sont au cœur de sa fondation, le G7 est désormais une **enceinte de concertation** où sont apportées des réponses communes aux grands enjeux globaux : la paix et la sécurité, la lutte contre le terrorisme, le développement, l'éducation, la santé, l'environnement et le changement climatique par exemple.

Quels sont les avantages du G7 en tant qu'enceinte ?

Le G7 est un cadre unique : avec son format réduit et informel, il offre aux dirigeants des sept puissances un espace de dialogue franc et direct.

L'efficacité de ce dialogue repose sur un socle de valeurs communes aux membres du groupe : la démocratie, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, le libre marché, le respect du droit international. Cette liberté de ton et ces valeurs partagées permettent d'aborder des sujets sensibles et qui parfois ne font pas consensus.

Le G7 fait-il concurrence à l'ONU ?

Le principal intérêt du G7 est d'offrir une force d'impulsion et un espace où peuvent être testées des solutions nouvelles, qui sont ensuite portées dans d'autres enceintes, notamment aux Nations unies et les institutions multilatérales techniques ou financières. Le G7 ne se positionne donc pas en contradiction avec les Nations unies mais, à l'inverse, en soutien.

Le G20 a-t-il remplacé le G7 ?

Le G20 est monté en puissance pour faire face à la crise financière, alors même que le G8 avait montré ses limites. Le G7 conserve cependant une valeur ajoutée par rapport au G20 en ce qu'il rassemble des pays homologues qui aboutissent plus facilement à des résultats concrets.

Illustrations

Document n°9. Les 5 pays fondateurs du G7 (au 3^{ème} sommet de celui-ci, à Bonn en 1978) : de gauche à droite Andreotti (Italie), Fukuda (Japon), Carter (USA), Schmidt (Allemagne), Giscard d'Estaing (France).



Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Sommet_du_G7_de_1978#/media/Fichier:G7_leaders_1978.jpg

Document n° 10. Les participants au sommet du G 20 de 2019 à Osaka



Source :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Sommet_du_G20_de_2019#/media/Fichier:Family_photo_of_the_2019_G20_Osaka_summit.jpg

